

# Bureau Fédéral

## Réunion des vendredi 11 et jeudi 17 mars 2022

- Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président  
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME (le vendredi).  
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON
- Excusée : Mme Frédérique PRUD'HOMME (le jeudi)
- Invités : Mme Valérie ALLIO  
MM. Thierry BILICHTIN, Patrick COLLETTE, Jean-Luc LEROUX (le jeudi), Arnaud PETITBOULANGER (le jeudi) et Paul-André TRAMIER
- Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Amélie MOINE et Léa DUMAS  
MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS

N°	Annexes
1	Annexe 01 - 2022-03-18 3x3 Offres Basket 3x3 en France VFIN
2	Annexe 02 - Présentation Licences VxE VFIN
3	Annexe 03 - 2022-03-11 BF 7-CF3x3 Modifications règlementaires (Saison 2022-2023) VFIN
4	Annexe 04 - 2022-03-11 1-HNC BF Point général_ VFIN
5	Annexe 05 - 2022-03-11 BF 1-HNC - Annexe 1- CF HNC VFIN
6	Annexe 06 - 2022-03-11 BF 1-HNC - Annexe 2 - Règles de participation LFB VFIN
7	Annexe 07 - 2022-03-11&17 BF Secrétaire Général VFIN
8	Annexe 08 - 2022-03-11&16 BF DCT CF Clubs VFIN
9	Annexe 09 - 2022-03-11&16 BF DCT CF Territoires VFIN
10	Annexe 10 - 2022-03-11 BF 1-HN Programme prévisionnel des Equipes de France 2021-2022 VFIN
11	Annexe 11 - 2022-03-11 BF 5-VxE Pratiques - CM FFSA FFH labels VFIN
12	Annexe 12 - 2022-03-11 BF 5-VxE Annexe labels du 29-01 au 04-03-2022 VFIN
13	Annexe 13 - 2022-03-11 BF 5-Présentation Commission Jeunesse - VFIN
14	Annexe 14 - 2022-03-11 BF 5-CF5x5 Répartition des places Championnats de France U15-U18 Elite (Saison 2022-2023) - VFIN
15	Annexe 15 - 2022-03-11 BF 5-CF5x5 Tirages Phases finales (Saison 2021-2022) - VFIN
16	Annexe 16 - 2022-03-11 BF 5-CF5x5 Modifications règlementaires (Saison 2022-2023) - VFIN
17	Annexe 17 - 2022-03-11 BF 4-PCT-PrésentationBF- VFIN
18	Annexe 18 - 2022-03-14 BF 4-PCT-Présentation club complément v pco VFIN
19	Annexe 19 - 2022-03-11 et 17 BF 6-DAJI Présentation VFIN
20	Annexe 20 - 2022-03-11 1 16 BF 2-PFE Présentation CFT-OFF-CFDA-CFE VFIN

# Vendredi 11 mars 2022

## 1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT : cette semaine nous avons perdu Edith TAVERT, une grande figure du basket Français, membre de l'Académie du Basket et du Conseil d'Honneur.

Nous sommes en contact avec nos collègues de la Fédération Ukrainienne qui vivent des moments extrêmement difficiles.

L'ensemble du Bureau Fédéral se lève et observe une minute de silence en hommage à Edith TAVERT et en signe de soutien à la population Ukrainienne.

## 2. Présidence

### a. Point au national et à l'international

Jean-Pierre SIUTAT :

- La grande salle Kindarena de Rouen sera renommée salle Céline DUMERC. Cela marque la reconnaissance du travail effectué par notre ancienne capitaine et actuelle Manager General de l'Équipe de France Féminine.
- La Proposition de loi visant à démocratiser le sport en France a été promulguée. Cela aura un impact sur la Fédération mais également sur l'ensemble des structures déconcentrées. Nous devons à présent préparer l'Assemblée Générale 2023 durant laquelle seront adoptés les statuts applicables dès 2024. A cet effet, un rétroplanning pour les Comités et les Ligues également impactés sera proposé lors d'un prochain Bureau Fédéral.  
Il a été demandé aux Fédérations de signer rapidement le nouveau contrat de délégation. La FFBB ainsi que les Fédérations membres de l'Union des Fédérations de Sport Professionnel la signeront durant la deuxième quinzaine de mars.
- Il y a de fortes probabilités pour que le reliquat des 100M€, non utilisé, du Pass'Sport pour la saison 2021-2022 soit perdu pour les fédérations. Si le dispositif est reconduit pour la saison prochaine, il faudra s'y préparer au mieux.
- Le Conseil d'Administration de l'ANS aura lieu cette semaine. Jean-Pierre SIUTAT rappelle que la saison dernière, l'ANS avait versé 3M€ à la FFBB, mais que cette année, la somme devrait être inférieure.
- Dans le cadre des élections présidentielles, le CNOSF a proposé un certain nombre de mesures. Les candidats aux élections qui le souhaitent seront reçus au siège du CNOSF afin de les évoquer. Certains ont d'ores et déjà confirmé leur venue.
- Les tirages au sort pour le Championnat du Monde Féminin a eu lieu : la France est dans un groupe très relevé. Cela sera intéressant de voir notre équipe y évoluer.
- Le 29 mars prochain, la FIBA attribuera l'organisation du Championnat d'Europe 2025. L'Ukraine et la Russie sont toutes deux candidates. Si la Russie a été sortie de la liste des potentiels pays organisateurs, l'Ukraine y a été maintenue par solidarité.
- La FFBB ne candidatera pas pour l'organisation du Championnat du Monde 2027. En effet, si cela ne pose pas ou peu de problème au niveau opérationnel, le coût financier d'un tel évènement serait beaucoup trop important.

### b. Plan de développement 3x3

Alain CONTENSOUX : la France est toujours 2<sup>ème</sup> au ranking mondial concernant les équipes féminines de 3x3. Cependant, il n'y aurait plus 1 mais 3 équipes professionnelles qui se constitueraient prochainement dans d'autres pays et qui seraient susceptibles de nous faire perdre des places dans ce classement.

Notre équipe masculine, quant à elle, est classée 9<sup>ème</sup> au rang mondial et 8<sup>ème</sup> au rang européen.

Il est donc important de trouver des solutions pour que nos équipes puissent se qualifier pour les Jeux Olympiques de 2024. Il rappelle que, contrairement au 5x5, les pays organisateurs des Jeux Olympiques ne sont pas automatiquement qualifiés pour les épreuves 3x3.

Une discussion s'engage sur les différentes options qui s'offrent à la Fédération pour organiser des actions de développement du 3x3 sur le territoire.

Jean-Pierre SIUTAT présente les différentes offres 3x3 en France (voir l'annexe 1). Il y détaille les différents types de tournois ainsi que le budget d'organisation de chacun d'eux.

Tout d'abord il expose les 5 piliers performance de l'offre 3x3, en particulier l'organisation de tournois FIBA ou considérés par la FIBA permettra à la France de gagner des points puis des places au ranking mondial et donc une meilleure probabilité de se qualifier pour les grandes compétitions.

Il expose ensuite les 5 piliers territoriaux de l'offre 3x3 en France ciblant les pratiquants, les entreprises, les clubs, les équipes et autour d'un ranking national.

#### c. BeSport

Jean-Pierre SIUTAT : la société BeSport connaît actuellement des difficultés économiques et souhaite procéder à une levée de fonds.

Il rappelle qu'il s'agit d'un réseau social dédié au sport qui propose des solutions adaptées au monde fédéral et à nos clubs.

Les travaux sur l'application My FFBB se poursuivent, en revanche, le transfert de fonctionnalités de l'application FFBB vers BeSport est mis entre parenthèses pour le moment.

#### d. Projets fédéraux et déclinaison opérationnelle (retour séminaire CODIR)

Jean-Pierre SIUTAT : un premier document de 660 lignes recensait tous les projets et tâches en cours ou à venir au sein des services. Une priorisation et un tri ont été effectués pour préparer ce séminaire.

Alain CONTENSOUX : le CoDir de la FFBB s'est réuni à Anglet du 7 au 9 mars ; l'application collaborative MeisterTask sera désormais utilisée à la Fédération et permettra un meilleur suivi et une meilleure coordination des différents projets et tâches.

Le sujet des ressources humaines a également été abordé. Il en est ressorti, entre autres, les points suivants :

- Nécessité de développer la communication entre le CoDir et les différents services ;
- Besoin d'améliorer la cohésion au sein de la structure fédérale.

#### e. Demande de révision de décision de la commission de discipline régionale Ile de France

Stéphanie PIOGER : le président du CD95 a souhaité faire appel d'une décision de la Commission Régionale de Discipline d'Ile de France. Cependant, en tant que président du comité départemental, il n'est ni la personne morale ou physique mise en cause, ni le groupement sportif dont cette dernière est licenciée et ne peut pas le faire.

Il a donc porté à la connaissance du Président Fédéral la décision et demandé à celui-ci de saisir la Chambre d'Appel Fédérale.

Validation du Bureau Fédéral
------------------------------

Christian AUGER n'a pas participé au vote.

#### f. Application des directives fédérales vis-à-vis de la situation en Ukraine

Jean-Pierre SIUTAT : avant une rencontre de championnat régional, un arbitre a refusé de faire appliquer la minute de silence en solidarité avec le peuple ukrainien, comme demandé par la Fédération.

Une discussion s'engage sur les mesures susceptibles d'être prises et prononcées à l'encontre d'un arbitre, chargé d'une mission de service public, qui ne respecterait pas les consignes et directives fédérales.

L'arbitre en question étant par ailleurs élu d'un Comité Départemental, il appartiendra à la Commission Fédérale d'étudier ce dossier sur le pan disciplinaire.

Le Bureau Fédéral décide de saisir le Comité d'Éthique et la Commission Fédérale de Discipline.

g. VxE dans un autre club

Jean-Pierre SIUTAT présente différents cas où une personne souhaiterait pratiquer le VxE (voir l'annexe 2) :

- Dans son club ;
- Dans un autre club que celui où elle a pris sa licence ;
- Sans club.

Il en ressort que le Bureau Fédéral ne voit pas l'utilité de complexifier l'accès à ces pratiques non compétitives, et propose de supprimer l'extension VxE. Si une personne souhaite pratiquer le VxE dans un club autre que celui dans lequel elle a pris sa licence, elle devra simplement s'acquitter d'une éventuelle participation financière demandée par le second club qui sera tenu de référencer les pratiquants dans FBI.

Un débat s'instaure sur le microbasket.

### 3. Délégation 3x3

a. Point général

Nathalie LESDEMA : la semaine prochaine aura lieu la désignation des Réf. 3x3 ainsi qu'une réunion concernant la construction du Ranking National.

Jean-Pierre SIUTAT : ce ranking est une vraie valeur ajoutée qui permettra aux joueurs de se challenger sur les territoires. Il sera mis en place grâce à l'Event Maker et au ranking FIBA.

Nathalie LESDEMA : un travail est en cours pour la mise en place d'un championnat dédié aux équipes issues des Quartiers Prioritaires de la Ville afin de les valoriser. Une compétition test aura lieu lors de l'Open Plus de Dunkerque avec des équipes de la communauté de communes de Dunkerque.

b. Modifications règlementaires

Nathalie LESDEMA propose des modifications règlementaires pour la saison 2022-2023 (voir l'annexe 3)

Validation du Bureau Fédéral

### 4. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Carole FORCE propose la composition de la Commission Fédérale Haut Niveau des Clubs (voir les annexes 4 et 5).

Validation du Bureau Fédéral

Elle propose ensuite des propositions de modifications règlementaires pour la LFB et la NM1 pour la saison 2022-2023 (voir la suite de l'annexe 4).

Les modifications d'attributions des places en Coupe d'Europe, valables uniquement pour la saison 2023-2024, ont pour but de permettre au maximum de joueuses potentielles de l'Équipe de France une bonne préparation pour les Jeux Olympiques de 2024 ; ainsi, une place en ELW (Wild Card) sera réservée au club qui possèdera, au 17 mai 2023, date précédant le Bureau Fédéral qui décidera de l'attribution des places européennes, le plus de joueuses inscrites dans une liste confidentielle établie par la DTN. Ainsi, l'ordre préférentiel d'attribution des 8 places européennes est le suivant : ELW1 (Champion de France), ELW2 (Wild Card), ELW3 (1<sup>er</sup> de la saison régulière), ECW1 (Vainqueur de la Coupe de France), puis ECW2, ECW3, ECW4, ECW5 en fonction du classement de la saison régulière ; si cumul, récurrence des places.

Accord du Bureau Fédéral sur ces dispositions

Carole FORCE demande l'avis du Bureau Fédéral sur la disposition à adopter en cas de retour prématuré d'une joueuse inapte (voir la suite de l'annexe 3) : l'autorisation du joker médical prend-elle fin également de manière anticipée ou à la date prévue ?

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral décide que l'autorisation à participer du joker médical prend fin de manière anticipée à la date de la levée de suspension de l'autorisation à participer de la joueuse inapte

b. Règles de participation en LFB

Carole FORCE présente les règles de participation en LFB (voir l'annexe 6).

c. Commission Haut Niveau des Techniciens  
Avancée des travaux

Jacques COMMERES : rappelle que cette commission est active depuis le début de la saison sportive, sous la responsabilité de Claude BERGEAUD. Son objectif est la montée en compétence des entraîneurs de Haut Niveau.

Les regroupements en présentiel, lors des fenêtres internationales, ont été organisés en lien avec la LNB et le groupe de travail sur l'identité du jeu car les thématiques traitées sont très voisines les unes des autres.

Les effectifs présents (de 12 à 20 stagiaires) ont témoigné une forte motivation, une réelle confraternité, et une vraie volonté de hausser leur niveau tel que le HNT/LNB l'envisage.

Les besoins exprimés par les coaches tournent autour du développement de compétences pédagogiques et managériales.

Un lien se tisse avec le Pôle Formation autour du contenu des formations diplômantes DE – DES qui ont un rapport avec ces demandes.

Le nombre de regroupements prévus : 2 à 3 séminaires par an semblent être la fréquence idéale.

Un séminaire HNT a été annulé lors de la fenêtre internationale féminine faute d'inscrits. Contrairement aux coaches du secteur masculin (notamment coaches de Pro B), l'accueil positif des coaches du secteur féminin n'est pas au rendez-vous. Nous souhaitons malgré tout rouvrir pendant un an les invitations à tous les coaches LNB, LFB et LF2 afin de créer une confrérie de coaches solidaires.

Nous allons dorénavant informer les présidents de clubs de l'objet des regroupements HNT / LNB et des dates des séminaires.

Sur le plan du budget, les frais des séminaires sont partagés (FFBB & LNB) et les coaches payent leur déplacement, hébergement, restauration. C'est une démarche volontariste pour les coaches présents.

Sur le plan des documents réalisés :

- Lexique (150 pages) réalisé par Guillaume VIZADE (Anglais-Français) avec DTBN sollicitée pour une diffusion large.
- Charte d'éthique et de déontologie spécifique aux entraîneurs (large brainstorming opéré par Julien ESPINOSA auprès de tous ses collègues).

Sur le plan d'actions orientées vers l'accompagnement individuel, le « Mentoring » est très prisé par certains coachs. Sujet porté par Fred SARRE, lequel est en train de structurer cette méthode d'accompagnement au coaching personnalisé grâce à une personne ressource (ancien coach) qui serait en présentiel.

Du média training a été fait également par un intervenant extérieur.

- Revue des fondamentaux de la communication face à toutes les presses
- Mise en pratique sous forme d'interviews filmées et projetées pour commentaires et critiques.

Un débat a eu lieu également en lien avec le groupe de travail LNB « Stabilité et composition des effectifs »

- Dispositif post formation Pro B
- Règle des 3 changements
- Composition des effectifs de BETCLIC

Les interventions de Vincent COLLET / Débriefing des entraînements auxquels nous avons assisté avec des réponses aux questions des coachs ont été très appréciées

Date du prochain rassemblement : nous pensons que la date du 11 juin avec le match de Finale de PRO B serait une date opportune afin de clôturer l'année sur un séminaire technico-tactique. Principe d'entraînements réalisés par les coaches de la confrérie qui serviront de support aux échanges sur : la pédagogie, le management, les stratégies, les fondamentaux individuels et collectifs.

## 5. Secrétariat Général

### a. Point général

Thierry BALESTRIERE présente un point général des dossiers du Secrétariat Général (voir l'annexe 7) :

- Modifications du calendrier administratif 2022-2023
- Informations concernant les Réunions de Zones 2022
- Informations concernant le Fichier de Pilotage
- Création d'un calendrier regroupant toutes les réunions fédérales. Il souhaite que, dès lors qu'une réunion est organisée par un service de la Fédération, une invitation soit envoyée à l'adresse [calendrier@ffbb.com](mailto:calendrier@ffbb.com) afin de compléter automatiquement ce calendrier.

### b. Date de l'Assemblée Générale de la Ligue Nouvelle Aquitaine

Thierry BALESTRIERE : la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine souhaite, à titre dérogatoire, organiser son Assemblée Générale le 3 septembre 2022.

Le Bureau Fédéral refuse d'accorder cette dérogation. Un courrier sera adressé à la Ligue en ce sens.
---

### c. Modification de la composition de commissions

#### i. Commission Clubs

Thierry BALESTRIERE propose la composition de la Commission Clubs (voir l'annexe 8).

Validation du Bureau Fédéral
------------------------------

#### ii. Commission Territoires

Thierry BALESTRIERE propose la composition de la Commission Territoires (voir l'annexe 9).

Validation du Bureau Fédéral
------------------------------

#### iii. Outil de gestion des formations

Thierry BALESTRIERE : fait un point d'avancement de l'outil de gestion des formations (voir la suite de l'annexe 7).

#### iv. Évolution de la désignation des arbitres

Il fait un point étape de l'avancement de l'étude concernant l'outil de gestion des arbitres. Il souligne que seules 38 structures sur l'ensemble des Ligues et Comités ont répondu au questionnaire qui leur a été adressé.

### 6. Trésorerie

#### a. Dispositions financières 2022-2023

Jean-Pierre HUNCKLER : rappelle que le prix des licences n'a pas augmenté ces 6 dernières années. Il propose d'augmenter de 1€ le socle (soit de 12 à 13 €) ainsi que les extensions joueur compétition U16 à U18 et U19 et plus (soit de 12 à 13 €) et de passer à 3,30€ (soit + 0,30 €) l'extension U12 à U15.

Il précise que ces augmentations sont indispensables pour financer les projets de développement de la Fédération. De plus, le contrat d'assurance ayant été renégocié et les primes étant moins chères, les licenciés ressentiront pas ou peu cette augmentation.

Validation du Bureau Fédéral, ces propositions seront présentées lors du prochain Comité  
Directeur

#### b. Indemnités kilométriques

Jean-Pierre HUNCKLER : propose de faire passer les indemnités kilométriques de 0,36€ à 0,38€/km à partir de la saison 2022-2023. Cela serait valable sur l'ensemble du territoire et applicable par toutes les structures déconcentrées.

Validation du Bureau Fédéral

#### c. Club ES GARDONNE NM2

Jean-Pierre HUNCKLER signale que les prélèvements automatiques de ce club, qui a déjà bénéficié d'échéancier pour le paiement d'amendes disciplinaires, sont rejetés.

Il sollicite l'ouverture d'un dossier disciplinaire.

Validation du Bureau Fédéral

### 7. Direction Générale / Direction Technique

#### a. Point général

Alain CONTENSOUX :

- Présente les derniers départs et arrivées de salariés au sein de la Fédération
- La fédération de Tennis se lance dans l'Urban Tennis et a sollicité son expertise ainsi que celle de Jérôme PRIGENT. Il s'agit d'une discipline où chacun apporte son filet de tennis et peut jouer où il le souhaite.
- Un séminaire des DTR aura lieu les 23 et 24 mars prochains. Cela sera l'occasion d'échanger sur différents sujets tels que la structuration, le PSF, l'évolution de la formation des techniciens ou encore les IRFBB.
- Des représentants de la FIBA seront présents à la fédération ce mercredi pour une réunion sur le 3x3.

- Un stage 3x3 a eu lieu à la Kindarena Céline DUMERC à Rouen et a connu un franc succès. Les joueurs présents se sont montrés intéressés par les sujets, certains joueurs de 5x5 ont émis le souhait de jouer en 3x3 et de nombreux jeunes souhaitent s'orienter vers cette discipline.
- La session de détection au Pôle France s'est très bien passée, les joueurs que la Direction Technique souhaitait voir étaient présents. Les forts potentiels ont pu être sécurisés, notamment grâce au programme « Bleu avenir » qui suit les jeunes. Ainsi, la fédération a pu être informée de difficultés rencontrées par la famille d'un joueur hyperpotentiel qui a pu intégrer l'INSEP avec 2 ans d'avance.

#### b. Programme des Equipes de France

Jacques COMMERES : présente le programme des Equipes de France (voir l'annexe 10).

Il précise que les J.O de 2028 sont déjà en préparation : des joueurs et joueuses U23 ont été identifiés. Certaines joueuses participeront à un tournoi U23 au Canada. Concernant les garçons, certains évoluent en NBA. Un camp d'entraînement sera organisé certainement fin juin.

Il souhaite que ces joueurs et joueuses s'acculturent le plus tôt possible aux Equipes de France en étant des partenaires d'entraînements dans un premier temps.

## 8. Délégation Marque

### a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER : nous sommes en attente des résultats des Hoops Factory pour le mois de février. Les contrats de franchise sont en cours de finalisation et seront présentés lors du prochain Bureau Fédéral.

Il est très content de la prestation de notre Equipe de France à Dijon ainsi que de l'organisation de cette rencontre : la salle était comble, l'ambiance excellente et les joueurs ont joué le jeu en restant un peu après la rencontre.

Raymond BAURIAUD :

- Le match à Dijon s'est très bien déroulé malgré le cahier des charges et les contraintes imposées par la FIBA. Un travail sera à faire avec France TV afin d'améliorer les commentaires durant les matches.
- Début avril, une communication sera faite autour du programme « Passionnément Bleu » qui mènera à 2024.
- Il y a une volonté de streamer la majorité des Open Plus.
- Un travail est en cours avec Canal + pour une émission « Intérieur Sport » consacrée à Céline DUMERC.
- Une opération de communication aura lieu avec le Comité de la Sarthe, dont Iliana RUPERT est originaire.
- La FFBB étudie un partenariat avec un évènement qui se déroulera au Grand Palais Éphémère autour de la Street Culture.
- Yannick OLIVIER sera présent au salon de la Franchise le 23 mars afin d'annoncer notre partenariat avec La Mie Câline.
- Les contrats avec nos partenaires Molten et MAIF vont arriver à échéance et vont être renégociés.
- 
- Les places pour le match France/Hongrie au Vendespace se sont vendues en l'espace de 4 heures. Cela démontre une envie du public de voir nos Équipes de France.
- Les 9 et 10 juillet prochains, Jordan organise son tournoi Quai 54 à Paris

## 9. Délégation Pratiques Fédérales

### a. Commission Vivre Ensemble

Frédérique PRUD'HOMME rappelle les axes de travail des commissions mixtes FFSA et FFH validés lors du Bureau Fédéral du 5 novembre 2021. Elle présente ensuite des propositions

concernant la communication, la détection et l'orientation, la formation et l'accompagnement (voir l'annexe 11). Ces propositions seront étudiées lors d'un prochain Bureau Fédéral.

i. Demandes de Labels VxE

Frédérique PRUD'HOMME : présentation des attributions de labels Vivre Ensemble pour la période du 29 janvier au 4 mars 2022 (voir l'annexe 12).

Validation du Bureau Fédéral

b. Commission Jeunesse

i. Forum Mini Basket - Stratégie d'appel à candidature et cahier des charges –  
A. FAUCHARD / Y. OLIVIER

Agnès FAUCHARD : actuellement, la participation au forum est gratuite, les participants ne prenant en charge que leur déplacement. Elle propose que, comme pour le campus et autres rassemblements organisés par la Fédération, les participants s'acquittent d'une participation financière.

Yannick OLIVIER : propose qu'un cahier des charges commun soit établi entre les différents événements (catégorie d'hôtels, tarif à la journée...).

Une proposition sera faite lors du Bureau Fédéral du mois d'avril.

Agnès FAUCHARD fait un point sur les licences Minibasket, les demandes de Label Club Formateur et les Opérations Basket École (voir l'annexe 13).

ii. Demande de Label UM AS Dumbea

Agnès FAUCHARD présente une demande de dérogation du club AS Dumbea de Nouvelle Calédonie qui a omis de faire la demande de label Ultra-Marin mais qui souhaite participer aux finales de Nationale 3.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral accorde, à titre exceptionnel, cette dérogation.

Cela sera valable pour tout club Ultra Marin qui en fera la demande. Un courrier sera fait dans ce sens, rappelant le caractère exceptionnel de cette décision, cette saison ayant été particulièrement perturbée dans les territoires ultra marins à cause du COVID.

c. Commission 5x5

i. Nombres de places par Ligue Régionale en championnats de France U15  
Élite et U18 Élite (Saison 2022-2023)

Alain SALMON présente les attributions des places par Ligue Régionale en Championnat de France U15 et U18 Elite pour la saison 2022-2023 (voir l'annexe 14).

Validation du Bureau Fédéral

ii. Tirages des phases finales (Saison 2021-2022)

Alain SALMON expose le tirage des phases finales des différentes compétitions fédérales pour la saison 2021-2022 (voir l'annexe 15).

Validation du Bureau Fédéral

iii. Modifications réglementaires

Alain SALMON propose des modifications règlementaires pour la saison 2022-2023 (voir l'annexe 16).

Validation du Bureau Fédéral **sauf la modification de la pénalité prononcée en cas de non-respect des règles de participation pour Défaut d'extension Joueur Compétition**

Le Bureau Fédéral souhaite également que le cas des reports de rencontres en cas de convocation de joueur(s) ou joueuse(s) en sélection 3x3 soit réétudié.

## 10. Délégation Clubs & Territoires

### a. Point général

Gérald NIVELON : présente les demandes d'affiliations de « All Star Game Ile de France » et « L'Autre Usine » (voir l'annexe 17)

Validation du Bureau Fédéral

Il présente ensuite les demandes de rattachements territoriaux (voir la suite de l'annexe 17).

Validation du Bureau Fédéral

Pierre DEPETRIS : présentation des nouveaux critères d'éligibilité pour le PSF (voir la suite de l'annexe 16).

Validation du Bureau Fédéral

## *Jeudi*

Amélie MOINE : la DAJI travaille à la rédaction du contrat de délégation avec le Ministère des Sports. Il devra être finalisé avant le 30 mars.  
Une consultation du Bureau Fédéral sera lancée la semaine prochaine.

## 11. Délégation Clubs & Territoires

### a. Point général

Pierre DEPETRIS annonce les prochaines échéances de la commission Société et Mixités.

### b. Collectivités Locales et Infra

Stéphane KROEMER présente la convention cadre mise en place avec le département de la Mayenne (voir l'annexe 17).

Jean-Pierre SIUTAT a rencontré le président du Conseil Départemental qui a fait un excellent travail sur ce dossier. Il souhaite qu'à l'avenir d'autres départements se mobilisent de la même manière.

Stéphane KROEMER souhaite utiliser cette convention comme modèle pour la décliner sur le territoire.

Validation du Bureau Fédéral

Il présente des demandes de financements reçues pour la création de nouveaux terrains à Beauzac (43), Castelnau d'Auzan Labarrere (32) et à Ballan Mire (37).

Validation du Bureau Fédéral

Stéphane KROEMER : un groupe de travail piloté par Sylvain MAURICE a été mis en place et a pour but l'animation des Playgrounds. Il présente l'avancée de leurs travaux (voir la suite de l'annexe 17).

c. Territoires

Pierre DEPETRIS présente les travaux de la commission Territoires et propose notamment 2 critères d'éligibilité supplémentaires pour le PSF 2022 (voir la suite de l'annexe 17) :

- Les Comités et Ligues devront disposer d'un projet de structure actualisé sur l'olympiade 2024.
- Ils devront avoir signé un Contrat d'Engagement Républicain.

Validation du Bureau Fédéral

Jean-Pierre SIUTAT : le PSF permet de donner une impulsion sur le territoire, y compris les Comités Départementaux et Ligues Régionales. Cependant par endroit, certains Comités Départementaux font moins que le minimum, nous les soutenons sur nos fonds propres mais il y a une vraie question à se poser concernant leur accompagnement.

Pierre DEPETRIS : une analyse a été lancée, notamment concernant les structures qui sont aidées depuis plusieurs années, entre autres, à travers des aides à l'emploi.

Mathieu SOUCHOIS : présente une demande d'affiliation supplémentaire émanant du club « Les Titans » (voir l'annexe 18).

Validation du Bureau Fédéral

## 12. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER : rappelle que depuis le 28 février, le port du masque n'est plus obligatoire au sein des établissements recevant du public dont l'accès est subordonné à la présentation du pass vaccinal/sanitaire. Elle demande si le masque doit rester obligatoire ou fortement recommandé pour les OTM et arbitres officiant dans les divisions de haut niveau et les divisions inférieures.

Le Bureau Fédéral ne souhaite pas imposer le port du masque. En revanche, celui-ci reste fortement recommandé et les gestes barrières doivent continuer d'être appliqués.

Elle présente ensuite un point sur l'avancée des travaux concernant l'accord sectoriel du basket féminin et l'honorabilité (voir l'annexe 19).

b. Licences – Affiliations – Accès aux fonctions et pratiques suivant affiliations et type de licence

Ce point est reporté au Bureau Fédéral du samedi 9 avril.

c. Modifications réglementaires

Stéphanie PIOGER : propose des modifications règlementaires pour la saison 2022-2023 (voir la suite de l'annexe 19).

Validation du Bureau Fédéral

Concernant les droits sportifs pour les équipes jeunes : le Bureau Fédéral ne souhaite pas qu'il y en ait. Les structures qui en appliquent seront identifiées et contactées afin que cela soit retiré de leur règlement.

Le message pourra être passé durant les réunions de Zones.

d. Modifications règlementaires CCG

Jean-Luc LEROUX propose des modifications règlementaires qui concernent la Commission Contrôle de Gestion pour la saison 2022-2023 (voir la suite de l'annexe 19).

Validation du Bureau Fédéral

e. Conciliations

Stéphanie PIOGER présente les suites des 3 dernières conciliations (voir la suite de l'annexe 19)

- ABC Dourges : le conciliateur a confirmé la décision de la Chambre d'Appel
- Cergy : le club a saisi le tribunal administratif
- Andrézieux Bouthéon : en attente de la proposition de conciliation

### 13. Délégation Formation & Emploi

a. Point Général

Christian AUGER : présentation des différents dossiers de la Délégation Formation et Emploi (voir l'annexe 20).

b. Commission Fédérale des Techniciens

Il présente la demande de dérogation faite par le club de Challans en NM1 (voir la suite de l'annexe 20). La commission propose le maintien du remplacement temporaire sur les 3 premières rencontres du Play-down et l'application du statut des techniciens pour les autres rencontres.

Validation du Bureau Fédéral qui refuse de déroger à l'application du statut des techniciens

c. Commission Fédérale des Officiels

Arnaud PETITBOULANGER propose de modifier l'organisation des stages arbitres de Championnat de France de début de saison en passant à 6 stages répartis sur 2 week-ends (voir la suite de l'annexe 20).

Validation du Bureau Fédéral

Il propose ensuite la labellisation de 2 camps d'arbitres : un à Evreux (27) et un à Latresne (33) (voir la suite de l'annexe 20).

Validation du Bureau Fédéral

Il informe le Bureau Fédéral des prochains stages prévus.

Arnaud PETITBOULANGER propose une modification de l'organisation des stages OTM de début de saison (voir la suite de l'annexe 20).

Validation du Bureau Fédéral

Il propose que soit mis en place un contrôle qualité des statistiques (voir la suite de l'annexe 20). Le coût serait inclus aux frais d'engagements.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite que le Trésorier intègre ce coût à l'ensemble des projets à venir avant de se prononcer.

Il présente les formations à venir ou ayant eu lieu et le support diffusé pour les officiels 3x3 (voir la suite de l'annexe 20).

d. Plan Officiels 2024

i. Présentation du calendrier de mise en œuvre

Arnaud PETITBOULANGER présente des propositions (voir la suite de l'annexe 19)

- Intégration des coûts de formation dans l'engagement des équipes
- Mise en place d'un Fonds de développement de l'arbitrage

Le Bureau Fédéral souhaite, comme pour le point précédent, que le Trésorier chiffre ces mesures dans les dispositions financières.

Il propose la mise en place d'un délégué aux Officiels, et de permettre aux clubs de le valoriser auprès du PSF, du label FFBB Citoyen et du Challenge financier de l'arbitrage (voir la suite de l'annexe 20).

Validation du Bureau Fédéral
------------------------------

ii.

Christian AUGER : demande s'il ne faudrait pas, pour les attributions de labellisation et homologation des camps d'arbitres, savoir si les structures organisatrices sont affiliées, si elles doivent l'être.

#### 14. Questions diverses

Valérie ALLIO : regrette l'arrêt très tôt des compétitions au niveau du département et espère que des activités 3x3 viendront combler ce manque.

Christian AUGER : deux séminaires des Conseillers Territoriaux auront lieu en juin 2022. Un séminaire des IRFBB se tiendra les 12 et 13 mai prochains.

Thierry BILICHTIN : concernant les droits sportifs des équipes jeunes, certaines Ligues Régionales ont dans leurs règlements des formules mixtes, incluant des droits uniquement pour les équipes jeunes de haut niveau.

Pierre DEPETRIS : nous sommes sollicités par des structures qui souhaitent licencier de jeunes réfugiés ukrainiens et qui souhaitent savoir si c'est possible et dans quelles conditions.

Jean-Pierre SIUTAT : une adresse mail [taskforceukraine@ffbb.com](mailto:taskforceukraine@ffbb.com) a été créée à cet effet. Il est intervenu auprès de la FIBA afin de savoir sous quelles conditions nous pourrions autoriser ces joueurs et joueuses à évoluer dans nos compétitions. Ils sont prêts à étudier le dossier.

Stéphane KROEMER : suite aux examens qui viennent de se terminer, la FFBB a enregistré 3 nouveaux agents sportifs.

Nathalie LESDEMA : de plus en plus de parents se montrent agressifs, elle a dû plusieurs fois faire office de responsable de salle, de nombreux bénévoles ne voulant plus assumer cette fonction. Cela est la cause de la perte de bénévoles.

Jean-Pierre SIUTAT : ce sujet va être étudié de près.

Paul-André TRAMIER : aujourd'hui le gouvernement a mis en ligne une plateforme qui va permettre d'avoir un suivi de la politique de la ville et de son impact.

Alain SALMON : une équipe de Nationale 3 va être déclarée forfait général suite à 2 pertes par pénalité et forfait.

Jean-Pierre SIUTAT : partira demain à New York avec Boris Diaw rencontrer certains joueurs de l'Équipe de France évoluant en NBA.

Les applications mobiles subissent actuellement des fonctionnements aléatoires en raison de la dette technique les concernant. Une dernière série d'évolution sera mise en place avec les développeurs. Si mi-avril nous ne constatons pas d'évolution positive, nous envisagerons l'arrêt de service de ces deux environnements.

Prochain Bureau Fédéral le samedi 9 avril 2022 à Metz.